

**URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES
DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE**

5 bd Vincent Gâche
44200 NANTES

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

In Extenso

Audit

1 rue Benjamin Franklin
CS 10047
44801 Saint-Herblain Cedex

Tél. : +33 (0) 2 51 80 18 00
nantes@inextenso.fr
www.inextenso.fr

URPS DES CHIRURGIENS-DENTISTES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE

5 bd Vincent Gâche
44200 NANTES

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association URPS DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'URPS DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Nos travaux ont porté notamment sur la réalité des financements d'exploitation.

Nous avons procédé à la vérification de la méthode retenue et mis en œuvre des tests pour valider son application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'URPS DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'URPS DES CHIRURGIENS DENTISTES DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Trésorier.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

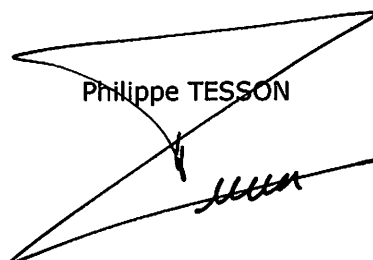
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du syndicat à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint-Herblain, le 7 mai 2019

Le Commissaire aux Comptes
In Extenso Audit

Philippe TESSON



Le présent rapport comporte 22 pages.

Sommaire

	<u>Pages</u>
Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2018	1
 Comptes annuels au 31 décembre 2018	
Bilan	4
Compte de résultat	6
Annexe	8

BILAN ACTIF

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ACTIF	Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018			01/01/2017 au 31/12/2017
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	4 498,00	2 447,32	2 050,68	
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	13 102,02	5 364,07	7 737,95	8 946,62
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières				
Participations	300,00		300,00	300,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés	100,00		100,00	100,00
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)	18 000,02	7 811,39	10 188,63	9 346,62
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	698,40		698,40	
Créances				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	5 580,94		5 580,94	5 299,07
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 047 991,38		1 047 991,38	1 092 784,51
Charges constatées d'avance	1 030,24		1 030,24	1 500,35
TOTAL (III)	1 055 300,96		1 055 300,96	1 099 583,93
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 073 300,98	7 811,39	1 065 489,59	1 108 930,55

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

BILAN PASSIF

ASSOCIATION URPS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

PASSIF	Du 01/01/2018 au 31/12/2018	Du 01/01/2017 au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	724 115,64	704 333,26
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	15 900,90	19 782,38
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	740 016,54	724 115,64
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	300 421,19	324 969,53
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)	300 421,19	324 969,53
DETTES		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 121,51	38 186,71
Dettes fiscales et sociales	15 930,35	19 289,70
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		2 368,97
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (V)	25 051,86	59 845,38
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	1 065 489,59	1 108 930,55

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens et services)				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	16 125,00	26 966,03	-10 841,03	-40,20
Reprises sur provisions, amortis, transferts de charges	740,00		740,00	
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs	34 419,34	13 553,76	20 865,58	153,95
Cotisations	322 616,26	312 700,11	9 916,15	3,17
Autres produits (hors cotisations)	240,60	546,95	-306,35	-56,01
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	374 141,20	353 766,85	20 374,35	5,76
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stocks de marchandises				
Achats de matières premières et fournitures				
Variation de stocks de matières premières et fournitures				
Achats d'autres d'approvisionnements				
Variation de stocks d'approvisionnements				
Autres achats et charges externes	268 295,76	251 686,10	16 609,66	6,60
Impôts, taxes et versements assimilés	2 251,74	1 944,04	307,70	15,83
Salaires et traitements	55 330,52	51 945,31	3 385,21	6,52
Charges sociales	21 859,78	20 931,22	928,56	4,44
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements				
sur immobilisations : dotations aux amortissements	2 254,09	1 656,27	597,82	36,09
sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions, engag. à réaliser / ress. affectées	9 871,00	1 851,37	8 019,63	433,17
Subventions accordées par l'association				
Autres charges	0,29	6,67	-6,38	-95,65
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	359 863,18	330 020,98	29 842,20	9,04
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	14 278,02	23 745,87	-9 467,85	-39,87
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)				
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)				
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 969,98	2 394,75	-424,77	-17,74
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	1 969,98	2 394,75	-424,77	-17,74

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION URPS
Du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Du 01/01/18 au 31/12/18	Du 01/01/17 au 31/12/17	Variation N / N-1 en valeur en %	
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	1 969,98	2 394,75	-424,77	-17,74
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion		1 121,84	-1 121,84	-100,00
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		1 121,84	-1 121,84	-100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion	0,10	7 126,08	-7 125,98	-100,00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	0,10	7 126,08	-7 125,98	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-0,10	-6 004,24	6 004,14	100,00
Impôts sur les bénéfices	347,00	354,00	-7,00	-1,98
SOLDE INTERMÉDIAIRE	15 900,90	19 782,38	-3 881,48	-19,62
TOTAL DES PRODUITS	376 111,18	357 283,44	18 827,74	5,27
TOTAL DES CHARGES	360 210,28	337 501,06	22 709,22	6,73
EXCÉDENT OU DÉFICIT	15 900,90	19 782,38	-3 881,48	-19,62
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL PRODUITS				
CHARGES				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES				
TOTAL	15 900,90	19 782,38	-3 881,48	-19,62

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat			Produites	Non produites	NA
Informations					
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O				
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O				NA
IMMOBILISATIONS INCORPORÉELLES					
IMMOBILISATIONS CORPORÉELLES	O				
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O				
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O				
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN					NA
CRÉDIT BAIL					NA
LOCALIONS					NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	O				NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES STOCKS	O				NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O				NA
EFFETS DE COMMERCE	O				NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O				NA
COMPOSITION DES FONDs ASSOCIATIFS					NA
TABLEAU DE VARIATION DES FONDs ASSOCIATIFS	O				
TABLEAU DE SUIVI DES FONDs DEDIES	O				
TABLEAU DE SUIVI DES LEGS ET DONATIONS	O				NA
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O				
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O				
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)	O				NA
LES ENGAGEMENTS					NA
DETTES GARANTIES PAR DES SURETÉS RÉELLES					NA
HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES	O				
LES EFFETS					NA
RESSOURCES,					NA
VENTILATION DE L'IMPÔT,					NA
INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LES CAPITAUX PROPRES					
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS					NA
TRANSFERTS DE CHARGES					NA
COMMENTAIRES					NA

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS**Du 01/01/2018 au 31/12/2018****FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE**

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 1 065 489,59 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 15 900,90 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La comptabilisation des dotations et reprise des fonds dédiés dans l'exploitation n'est pas conforme au plan comptable des associations; il s'agit d'une dérogation.

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|-------------------------|-------|
| - SITE INTERNET | 1 ans |
| - MATERIEL INFORMATIQUE | 3 ans |

Immobilisations financières

L'URPS des Chirurgiens-dentistes a acquis 300 actions à 1 € du capital de la SAS Maison des URPS, constituée en juillet 2016.

Elle détient ainsi 25% des droits, à parts égales avec les URPS des Infirmiers, l'URPS des Pharmaciens et l'URPS des Masseurs-Kinésithérapeutes.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
				suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	2 100		2 398
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Instal.géné., agenets & aménagts const.			
	Installations techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Instal. généc., agenets & aménagts divers Matériel de transport Matériel de bureau & info., mobilier Emballages récupérables & divers	4 998 8 104		
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL III	13 102		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		300		
	Autres titres immobilisés		100		
	Prêts et autres immobilisations financières				
		TOTAL IV	400		
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	15 602		2 398

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'éts, de recherche & de dével.	TOTAL I				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II			4 498	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre Sur sol d'autrui Ins. gal. agen. amé. cons				
	Inst.tech., mat. outillage indus.					
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div. Matériel de transport Mat.bureau, info., mob. Emballages récup. div.			4 998 8 104	
	Immos corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL III			13 102	
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence					
	Autres participations				300	
	Autres titres immobilisés				100	
	Prêts & autres immob. financières					
		TOTAL IV			400	
		TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			18 000	

**In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes**

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	2 100	347		2 447
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques	matériel et outil. industriels				
	Inst. générales agencem. amén. div.	727	500		1 227
Autres immos corporelles	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatique, mob.	3 428	709		4 137
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	4 155	1 209		5 364
	TOTAL GENERAL	6 255	1 556		7 811

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements							
TOTAL							
Immob. incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techniques mat. et outil.							
Immo. corp.							
Inst. gales, agenc. am divers							
Mat. transport							
Mat. bureau mobilier							
Emballages récup. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

In Extenso Audit

Commissaire aux Comptes

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér			
	Personnel et comptes rattachés	4	4	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	4 577	4 577	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	1 000	1 000	
	Charges constatées d'avance	1 030	1 030	
	TOTAUX	6 611	6 611	
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(2) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		
		Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)		

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 030
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 030

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	431
TOTAL	431

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Écart de réévaluations sans droit de reprise				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Écart de réévaluations avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	704 333,26	19 782,38		724 115,64
Résultat comptable de l'exercice antérieur	19 782,38		19 782,38	
Subventions d'investissement non renouvelables				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
TOTAUX	724 115,64	19 782,38	19 782,38	724 115,64

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Situations Ressources	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice (7895 ou 7897) B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897) C	Fonds restants à engager en fin d'exercice D=A-B+C
ARS NBH	2012	400 000,00	316 657,75	33 221,80		283 435,95
ARS MSP	2014	15 000,00	6 460,21	1 197,54		5 262,67
ARS JOURNEE SENSIBILISATION	2017	12 330,00	1 851,37			1 851,37
ARS JOURNEE HANDICAP	2018	16 125,00			9 871,00	9 871,00
TOTAL		443 455,00	324 969,33	34 419,34	9 871,00	300 420,99

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes etbs de crédit (1)	à 1 an max. à l'origine				
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		9 122	9 122		
Personnel & comptes rattachés		5 116	5 116		
Sécurité sociale & autres organismes sociaux		10 146	10 146		
Etat & autres collectiv. publiques	Impôts sur les bénéfices	347	347		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées Autres impôts, taxes & assimilés					
		321	321		
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		25 052	25 052		
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ANNEXE

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 641
Dettes fiscales et sociales	7 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	10 081

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes

ASSOCIATION URPS

Du 01/01/2018 au 31/12/2018

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :		
HONORAIRES CABINET IN EXTENSO	2 303	2 164
Total	2 303	2 164

In Extenso Audit
Commissaire aux Comptes